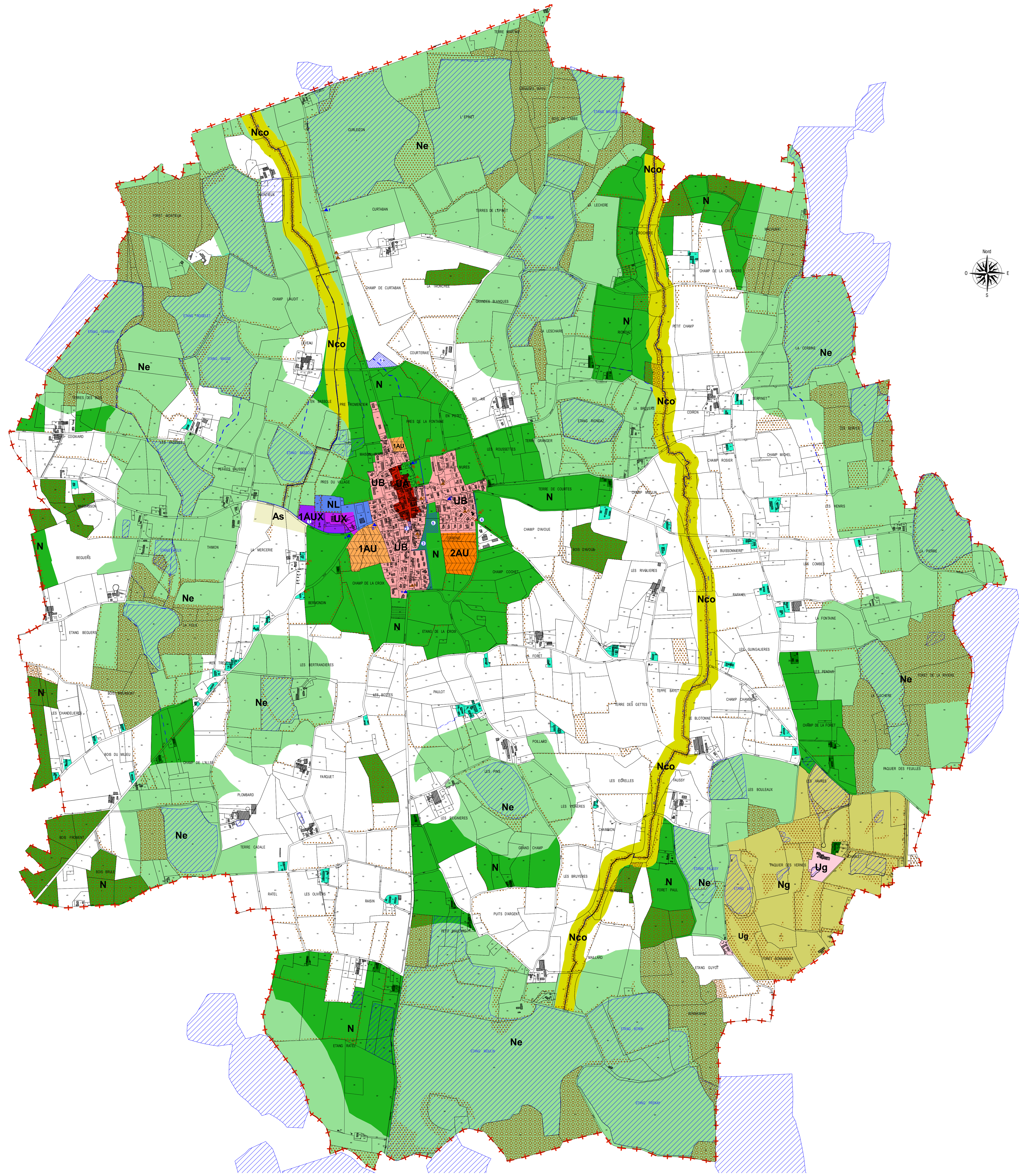




- Légende:**
- Les zones**
- UA: zone urbaine centrale dense
 - UB: zone urbaine périphérique
 - UX: zone réservée à l'accueil d'activités
 - Ug: zone d'équipements de sports et loisirs
 - 1AU: zone à urbaniser à court terme
 - 2AU: zone à urbaniser à long terme
 - N: zone naturelle
 - Nco: zone naturelle de corridor biologique
 - Ne: zone qui recouvre les étangs (présents dans la zone Natura 2000) et un périmètre de protection de plus ou moins 200 mètres
 - Nh: zone d'habitat diffus
 - Ng: zone naturelle à vocations de sports et loisirs en lien avec l'activité golfique
 - NL: zone naturelle à vocation d'équipements publics de sport et loisirs
 - A: zone agricole
 - Ah: zone d'habitat diffus sans lien avec l'activité agricole
 - As: zone agricole stricte
- Autres prescriptions**
- Emplacements réservés et servitudes
- Emplacements réservés (ER)
 - Servitude de mixité sociale Art. L123-1-5 16° du CU
- Prescriptions relatives au patrimoine végétal et bâti
- Éléments du patrimoine végétal (haies, bosquets...) repérés au titre de l'article L. 123-1-5 7° du CU
 - Éléments du patrimoine végétal (plantations d'alignement, arbres remarquables) repérés au titre de l'article L. 123-1-5 7° du CU
 - Éléments du patrimoine bâti repérés au titre de l'article L. 123-1-5 7° du CU
 - Espaces Boisés Classés (EBC)
- Autres**
- Etangs et points d'eau

Plan Local d'Urbanisme
CONDEISSIAT (Ain - 01)

Plan de zonage n°1 - Echelle 1/7 500ième

DOSSIER D'APPROBATION DU PLU

Prescription de la révision du PLU : 16 décembre 2008
Arrêt du PLU : 16 avril 2013
Approbation du PLU : 21 janvier 2014

Le Maire, M. DUPRE

